

« LASALLE SOLIDAIRE » Majorité Municipale

La préservation de l'environnement et la protection des espaces naturels sont indispensables. L'avenir passera par les « petits gestes » à l'instar « du colibri » qui, « prenant sa part », nous aide à changer de paradigme alors que le nouveau modèle n'est pas encore établi sans savoir exactement où l'on va mais en restant sûrs que nous n'attisons pas le feu. Dans nos communes cette « part du colibri » se loge dans les apports successifs autour de valeurs écoresponsables, en opposition aux projets d'artificialisation des terres, de bétonisation des villes, de techno-fausse-solutions... Le développement de notre pays ne passera plus par des grands projets qui polluent et bétonisent mais trouveront naissance dans nos communes par des processus qui donnent un cap, qui donnent du sens. « Il vaut mieux développer le lien que le bien », disait Edgar Morin.

Henri de Latour

Nous agissons pour notre environnement

Le 1er Juillet dernier le Climatographe a ouvert ses portes au Mont Aigoual. La Communauté de Communes Causses Aigoual Terres Solidaires a relevé le défi, en association avec Météo-France, de faire comprendre à tous, les causes, conséquences et actions à mener pour limiter le phénomène du changement climatique et ses impacts. Au niveau de la commune, nous agissons dans ce sens en essayant de réduire notre impact sur l'environnement.

- Pour préserver la faune nocturne et notre ciel étoilé :

- Modernisation de l'éclairage public (après consultation des habitants des chalets, il a été décidé de supprimer les lampadaires de leur secteur).

- Organisation du « Jour de la nuit » en octobre. Cette année, l'éclairage public a été éteint pendant trois nuits.

Ces actions permettent également des économies. Dans ce sens, la Municipalité a coordonné en 2022 une journée d'atelier décoration pour les fêtes de fin d'année, en remplacement de guirlandes coûteuses. Cette expérience conviviale a suscité l'intérêt du Parc National des Cévennes, qui espère que d'autres communes suivront cette initiative. Elle est reconduite le week-end des 2 et 3 décembre.

- Pour économiser l'eau :

- Choix de plantes méditerranéennes et mellifères

- Utilisation de broyat pour le paillage des plantations

- Installation de réducteurs de débit d'eau aux robinets des bâtiments municipaux

- Location de toilettes sèches pour la Fête de la Châtaigne

- Pour recycler nos déchets organiques :

- Installation de composteurs partagés, le premier dans le jardin du PASS ; d'autres seront installés, aux HLM et à proximité de l'école. Le compost produit est destiné aux habitants, qui sont invités - par voie d'affichage - à venir le récupérer. Le compost restant est utilisé dans les espaces verts de la commune.

- D'autres actions sont en cours :

- Le diagnostic énergétique de l'école ayant été

effectué, l'étude de faisabilité en cours permettra d'identifier comment nous pouvons réduire notre facture d'électricité et produire de l'énergie.

- Le projet de « station verte » sera bientôt finalisé. Il s'agit d'un territoire d'accueil proposant des séjours porteurs de sens, un tourisme de nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement. Ainsi seront mis en place des itinéraires variés pour cyclistes (Escapades en vélo) reliant les communes de la Com-com.

- Chacun d'entre nous peut aussi agir pour l'environnement :

- Réduction de la consommation d'eau (et de la facture) avec quelques gestes simples.

- Diminution des ordures ménagères grâce au tri, au compostage des déchets organiques. Noter que les cartons doivent être déposés dans les bennes ou les espaces prévus et non dans les sacs ou les poubelles jaunes.

- La Médiathèque intercommunale de Lasalle a lancé un inventaire de la biodiversité locale. Ce projet ouvert à tous vise à récolter les observations de flore et de faune autour du bâtiment grâce aux ressources du site iNaturalist (inaturalist.org) Il a déjà révélé l'apparition d'un insecte jamais vu ici, une évolution probablement liée au changement climatique. Tout comme le déclin des hirondelles de fenêtres, constaté lors du comptage des nids dans la rue principale : seulement cinq étaient occupés cette année tandis que soixante-dix-sept l'étaient en 2019 !

Ensemble nous espérons continuer à améliorer notre cadre de vie et protéger notre environnement.

Isis Olivier et Marianne Ginsbourger

Pollution du Vernet

Le 14 mars 2023 une vieille cuve de gazole laisse s'échapper 1000 litres de fioul dans un caniveau d'eau pluviale rejoignant le ruisseau du Vernet, au niveau du domaine du Grand Bois. Les gardiens donnent aussitôt l'alerte auprès du SDIS 30 et le lendemain matin, une équipe de pompiers spécialisés dans les pollutions aux hydrocarbures, venue de Pont Saint-Esprit, intervient en urgence. La mairie de Lasalle vient

en renfort en fournissant du grillage, des piquets et des ballots de paille.

Aussitôt trois barrages filtrants avec des buvards sont installés en amont pour capter le fioul, une forte odeur et une surface irisée trahissant la présence de ce liquide.

Dans l'urgence sont prévenus la gendarmerie, la préfecture, l'ARS, l'OFB, l'EPTB des Gardons, la DDTM, les riverains aval, les communes de Saint-Bonnet, Thoiras, Corbès, le Syndicat d'eau de Lasalle, l'utilisation de l'eau pouvant présenter des risques au niveau de l'irrigation

Rapidement les difficultés arrivent, les organismes d'état n'étant pas d'accord entre eux. Pour les uns, il faut laisser les barrages le plus longtemps possible ; pour les autres, il faut les enlever le plus tôt possible, nettoyer les zones souillées en faisant appel à une entreprise spécialisée et évacuer les déchets vers une déchetterie spécifique.

Plusieurs réunions avec les organismes d'état se déroulent dans les mois qui suivent sans trouver de solutions applicables immédiatement.

Contactez une entreprise qualifiée ? La seule qui nous soit proposée est une entreprise nantaise ! Entre-temps, plusieurs orages, dont l'un provoque une petite crue détériorant le barrage filtrant. Une partie des buvards enlevée et stockée dans des sacs poubelles à proximité, entraîne les reproches des organismes précédemment cités. A noter que les employés communaux ne sont pas habilités à intervenir dans ces circonstances.

Pendant ce temps, des riverains en aval se pouvoient en justice. Il faut attendre début juin pour que Veolia enlève ce qui reste des barrages et la plus grosse partie des sédiments pollués.

Point positif, des micro-organismes présents dans le sol sont capables de dégrader le fioul en deux ou trois ans.

Aux propriétaires de cuves à mazout : [vérifiez le bon état de votre cuve](#) et prévoyez une zone de stockage en cas de fuite loin d'un exutoire pluvial ! Outre le coût du fioul gaspillé, les répercussions financières peuvent être très élevées ... sans parler de la pollution engendrée.

Alain Serre.

« I.C.I, INITIATIVE CITOYENNE INDÉPENDANTE »

Notre équipe d'élu.e.s a changé : **Fabien Rochette** a quitté Lasalle, pour rejoindre Saint Jean du Gard. N'habitant plus la commune, il a donc choisi de démissionner. **Vincent Gauthier**, âgé de 42 ans, artisan à Lasalle, le remplace pour la suite du mandat.

Nous continuerons à œuvrer dans le sens des valeurs qui nous ont toujours animé.e.s : démocratie, participation, transparence, communication.

Il y a quelques mois, un projet motivant semblait émerger au sein de toute l'équipe municipale : une réflexion sur l'aménagement du quartier des glycines qui devait associer les habitant.e.s à cette dernière.

Cette réflexion répondait à la demande d'un grand nombre de villageois.e.s de voir les Glycines aménagées en un lieu répondant aux besoins de toutes et tous. D'ailleurs, ce projet était parmi les promesses de l'équipe municipale majoritaire pendant sa campagne électorale de 2020.

Des contraintes budgétaires ont amené cette dernière à reporter cette réflexion à...

Nous pensons qu'un projet de cette nature se mène sur le long terme, **en concertation avec les habitants.e.s**. et qu'il est regrettable de l'abandonner aujourd'hui.

Nous demandons donc de continuer cette réflexion et de se donner les moyens d'y associer le plus grand nombre de Lasallois.e.s.

Nous sommes actuellement au début de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

C'est "un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les **règles d'aménagement et d'utilisation des sols**".

Des ateliers participatifs se sont déroulés en septembre/octobre au cours desquels des habitant.e.s se sont exprimé.e.s et ont proposé leur contribution.

Comment les élu.e.s vont-ils elles se saisir de ces réflexions? Comment seront-elles prises en compte ?

Nous attendons avec impatience la réunion publique au cours de laquelle les comptes-rendus de ces ateliers doivent être présentés.

A l'heure où la nécessité de relocaliser la production alimentaire est essentielle, il nous semble nécessaire de réfléchir à la préservation des terres agricoles.

En effet, ces terres doivent conserver leur vocation nourricière.

Différents objectifs ont été retenus entre autres les suivants, sur lesquels nous serons particulièrement attentifs :

- « **Préserver les espaces agricoles** et les espaces forestiers ;
- Identifier et qualifier **les corridors écologiques pour préserver la biodiversité** ;
- **Soutenir l'activité agricole** et valoriser les sources de richesse, de développement du territoire et d'activités agro-touristique. »

Les collectivités territoriales, même si, sur le plan juridique, elles n'ont ni la compétence agricole, ni alimentaire, elles ont néanmoins certains leviers à leur disposition pour cette préservation. Il nous paraît donc important de s'en saisir, entre autres, dans le cadre du PLU.

La commission extra-municipale « alimentation collective et locale » réfléchit dans ce sens.

Elle travaille sur 2 axes principaux :

1. L'alimentation collective et locale sur Lasalle
2. La production agricole sur notre territoire.

Nous rappelons ici que cette **commission est ouverte à toutes et tous** et que vous pouvez retrouver tous les comptes-rendus sur le site de la mairie.

Un autre point sur lequel un effort important devrait être consenti est la présentation du budget et du compte administratif.

Outre la présentation officielle, il nous paraît important que les masses soient énoncées, par exemple sous forme de graphiques, afin que ce budget soit lisible et compréhensible par tous.tes lors de la présentation en conseil municipal où des habitant.e.s sont présent.e.s.

Nous demandons aussi que cette présentation soit projetée afin que chacun.e puisse suivre de façon claire le déroulement. **Vincent Gauthier et Dominique Roland**

« UNION LOCALE LASALLOISE »

Osons. Rêvons. Osons rêver tous ensemble à une municipalité qui ferait de l'anticipation un principe premier de gouvernance.

Les dépenses doivent être maîtrisées et les décisions analysées avec justesse.

Lors du conseil municipal du 16 Novembre 2023 :

Nous avons dû voter une modification de la présentation budgétaire communale pour être en conformité avec la nouvelle réglementation. Un seul point très technique concernant les bâtiments communaux a dû être voté et il a été décidé de ne pas opter pour la comptabilisation des amortissements sur l'immobilier, la municipalité préférant garder une flexibilité de financement. Cela signifie qu'il est impératif dans le prochain budget 2024 de prévoir des provisions pour entretenir les bâtiments. Nous devons aborder sérieusement ces questions lors des discussions du budget 2024.

Espérons que nous serons en capacité financière de faire ces provisions ?

Il suffit de se rendre au bâtiment des Glycines pour constater l'état de délabrement. Les étages sont interdits. Des travaux sont nécessaires mais impossible à réaliser puisqu'il n'y a pas d'argent dans les caisses prévu pour cela. Et sans travaux, l'état du bâtiment va continuer à se dégrader. Gageons que la commission sécurité indépendante de la municipalité ne va pas se contenter de regarder l'état du rez-de-chaussée pour donner un avis. A quand la fermeture ?

Le projet global d'aménagement du quartier des Glycines a été repoussé à ... jamais (?) du fait de l'urgence des travaux de sécurisation du bâtiment des Glycines qui a pris le pas sur une réflexion à plus long terme.

Nous avons également décidé de refaire un appel d'offre concernant la réfection de la voirie. Des travaux sont toujours en cours pour remettre en état les réseaux humides et secs de la rue Basse, du pont vieux et de la calade du cimetière. Ces travaux s'éternisent et à force de

creuser et boucher puis recreuser et reboucher il faudra bien un jour refaire la voirie. Ces travaux n'ont pas été évalués préalablement. Bref un appel d'offre est lancé a posteriori. Le coût estimé par le cabinet de consultant et accepté par la municipalité est de 175.000 € (somme qu'il faudra emprunter). Les deux sociétés ayant répondu à l'appel d'offre proposent des budgets à plus de 200.000 €. Le Maire décide de qualifier la réponse à l'appel d'offre d'infructueux. On doit donc refaire un appel d'offre mais pour diminuer le coût, nous allons devoir diminuer le cahier des charges et donc baisser la qualité de ce qui sera fait. Aucune idée ni de la qualité de ce qui sera proposé et du délai de réalisation de ces travaux. Attendons le résultat de ce nouvel appel d'offre ! La cure continue à être un centre de coût pour la municipalité donc pour nous tous et les perspectives d'occupation sont, semble-t-il, assez pessimistes.

Une étude a été réalisée au printemps. Sept ateliers ont mené une réflexion et aujourd'hui nous n'avons aucun retour au conseil municipal des conclusions de ces ateliers. Y a-t-il des propositions de solutions concrètes pour développer l'activité de la cure ?

Taxe foncière en forte augmentation, TEOM exorbitante sans aucune perspective d'amélioration, abandon anticipé de la compétence eau à la communauté de communes CAC-TS dont on peut déjà prévoir une augmentation des tarifs de l'eau pour les consommateurs, tous des sujets sur lesquels il est légitime de se poser des questions.

Que prévoyons-nous pour anticiper le changement climatique ? ressources en eau, mobilité, sécheresse, risque d'incendie ... La commission « transition écologique - environnement - développement économique » ne fonctionne pas alors que l'enjeu de cette réflexion est très important pour l'avenir.

L'avenir est trop important pour ne pas s'en préoccuper sérieusement. Frank et Brigitte